



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION**

**Mardi 17 janvier 2023
A 19H00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON

Messieurs SCAPPAZZONI, CAVOLI, MARTINERIE MONS, SEGURA, URIOT

Pouvoirs :

MME MARESCOT a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX
Mr BEUNARD a donné POUVOIR à Mr SOULIER
Mme MAUPILE a donné POUVOIR à Madame CAUSSARIEU
Mr DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr CAVOLI

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mr DISSAUX, Directeur Culture.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, MAUPILE

Messieurs BEUNARD, BONNIN, PUJOL, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, DAVID, FANARA,

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2023011701 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Au vu de la loi du 6 février 1992 portant « Administration Générale de collectivités Locales » et de l'article L2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales, modifiés par la loi du 7 aout 2015, un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté au conseil d'Administration dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif de l'exercice.

Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte par délibération du Conseil d'Administration.

Pour l'exercice 2023, l'ensemble des éléments d'information permettant la réalisation de ce débat des orientations budgétaires est ainsi présenté dans le rapport ci-joint.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

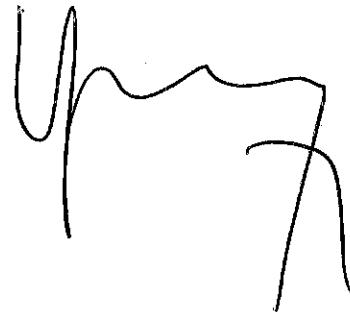
- **DEBATTRE sur la base du document qui vous a été adressé avec l'ordre du jour,**
- **PRENDRE ACTE de la tenue de ce débat.**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la délibération concernant le débat d'orientation budgétaire.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le 17 janvier 2023
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion





Arcachon
expansion

TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ARCACHON EXPANSION 2023

PREAMBULE

Les lois « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 06 février 1992 et « NOTRe » du 07 août 2015 ont instauré et renforcé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire

L'article L2312-1 précise que le DOB doit présenter :

- La structure
- Les engagements pluriannuels envisagés
- La gestion de la dette
- L'évolution des dépenses et des effectifs
- Il doit préciser l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

Etape obligatoire dans le cycle budgétaire, il doit être acté par délibération du Conseil d'Administration dans un délai de deux mois avant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire participe à l'information des membres du Conseil d'Administration en présentant les priorités et les évolutions de la situation financière de la structure préalablement au vote du budget primitif. Il permet au Conseil d'Administration de discuter des orientations budgétaires proposées.

INTRODUCTION

Arcachon Expansion, régie sous forme de SPIC est l'outil de développement de la commune. Il contribue à son rayonnement par les secteurs d'activités dont il a la compétence : le tourisme, les commerces, l'animation, la culture et le congrès (et plus largement le tourisme d'affaire).

Arcachon Expansion pilote également le MAAT, lieu de vie des Arcachonnais dans lequel évoluent le service Vie associative et Sportive, la médiathèque – ludothèque, un espace gaming, la conciergerie solidaire, l'Office de Tourisme et de nombreuses associations autour de projets culturels, numériques et éco-responsables.

L'activité économique dans son ensemble concerne Arcachon Expansion qui œuvre ponctuellement dans ce domaine en dehors des missions qui lui sont propres.

RETROSPECTIVES 2021-2022

Les années 2020 et 2021 ou années COVID ont fortement impacté les différents secteurs d'activité d'Arcachon Expansion : tourisme, commerce, affaire, événementiel et culture. 2022 a permis une reprise quasi-totale de l'activité excepté le premier trimestre durant lequel nous avons pu constater un ralentissement.

Voici les points clés de 2022 :

✓ Le congrès et l'événementiel

- Reprise de l'activité en avril
- Beaucoup de demandes pour 2024 et 2025
- Un volume d'affaire généré supérieur de 24% à celui de 2019.
- Un positionnement mixte plus affirmé sur le double segment des congrès régionaux ou nationaux et du corporate. 45% du chiffre d'affaires des évènements tenus en 2022 sont entre 100 et 250 personnes et 25% de plus de 250 personnes.
- + 45% d'augmentation du chiffre d'affaires des prestations de services et une marge d'exploitation de 20% contre 10% en 2019. 872 843 euros HT (soit + 59% par rapport à l'objectif) ont été injectés directement sur la Ville.
- Un panier moyen à 36 352 euros soit 45% de plus qu'en 2019
- 40% des affaires confirmées sont issues des actions directes de prospection contre 8% en 2019.
- Une fidélisation de 51% du volume d'affaires
- Les objectifs du BP 2022 ont été dépassés avec un chiffre d'affaires de 1 645 899 euros HT réalisé

2022 a également bénéficié de l'effet reprise ce qui ne sera pas le cas en 2023. 22 000 congressistes pour 180 évènements.

✓ [La culture](#)

2022 aura été marquée par la reprise de l'activité et la réalisation des événements culturels habituels :

- Programmation complète de la saison avec une jauge en baisse 550 personnes contre 850 personnes en 2019.
- Baisse des abonnés : 825 contre 1142 en 2019
- Belle réussite de La plage aux écrivains avec plus de 10 000 visiteurs et un nouveau partenariat signé avec Le Figaro littéraire
- Accueil d'Artistes en résidence
- Médiation culturelle en milieu scolaire
- Un projet d'art contemporain en plein centre-ville par la réalisation de 3 fresques de l'artiste Rouge
- Lancement d'une concession pour l'organisation de 4 concerts et évènements en 2023 : Une seule réponse, le groupe Vivendi qui n'a finalement pas donné suite en septembre. Les concerts d'été ne pourront donc pas avoir lieu en 2023.
- Beau succès de Cadences avec une dimension nationale. 8 villes du bassin (Lege, Andernos, Mios, Biganos, Le Teich, La Teste, Marcheprime) ont souhaité participer financièrement par l'organisation d'un spectacle
- Le Grand débat avec une belle fréquentation et un accueil tout particulier pour l'ancien Président de la République François Hollande
- Micro-folies sans réel succès
- Signature du label national « scène conventionnée Art en territoire » et mise en place des premières actions d'un projet ambitieux permettant à l'Olympia de rayonner sur un territoire très élargi autour de la danse.
- Le développement d'un programme d'exposition au théâtre en renfort des rendez-vous habituels à l'hôtel de ville et sur le front de mer.
- La première édition du festival de jazz d'Arcachon avec plus de 2000 participants sur 3 jours

✓ Le service animation

Comme pour chaque pôle, le service animation a renoué avec sa programmation habituelle à laquelle se sont rajoutés de nouveaux évènements.

- Arcachon en forme
- La fête d'Arcachon qui a pris une importance toute particulière avec la création des Etincelles : un week-end de spectacle et de fête autour de la fête patronale du 25 mars. Un mois de sculptures lumineuses implantées dans différents quartiers de la ville.
- Idées de jardin
- Soirée blanche avec plus de 15 000 participants
- Diner in the sky : nouvel évènement unique sur 5 jours regroupant des chefs locaux pour une dégustation du public à 50 mètres de hauteur au-dessus du bassin
- Fête de la musique
- Concerts Thiers
- Annulation des 2 feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août à la suite des incendies
- Pique-nique géant et fêtes de la mer
- La Plage aux entrepreneurs : nouvel évènement national regroupant 500 entrepreneurs de toute la France autour de l'entreprenariat et du Made in France
- Halloween
- Noël et les illuminations
- Tout accompagnement aux associations que nous subventionnons pour la bonne réalisation de leurs évènements
- Gestion de tous les dossiers évènementiels demandant l'utilisation du domaine public

✓ L'office de commerce

- Relai incontournable des commerçants
- OCA, l'interface avec les associations de commerçants
- Suivi du dispositif 1euro/ 1 euro
- Accompagnement à la mise en place de la piétonnisation
- Organisation des déballages et braderies de février, août et octobre
- Accompagnement à la digitalisation des commerces
- Chèques cadeaux
- Recherche de porteurs de projets

- Travail sur le plan d'actions de l'étude stratégique sur le « centre-ville de demain »
- Collaboration à l'écriture d'une nouvelle charte des commerces et devantures

✓ L'office de tourisme

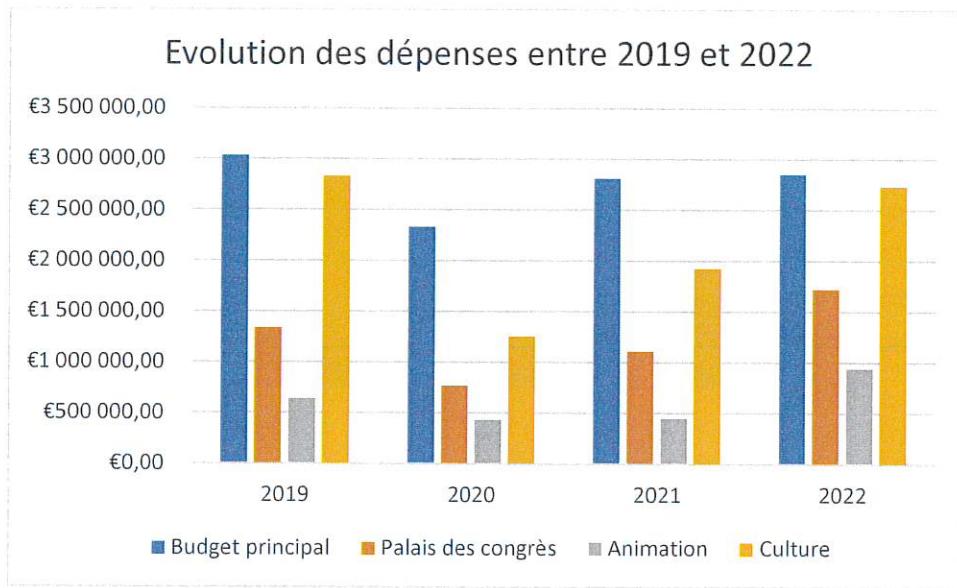
Une année s'annonçant « normale » au vu de la crise sanitaire, c'était sans compter l'impact des incendies géants sur la fréquentation touristique et les inquiétudes de nos clients. 250 000 visiteurs accueillis.

- Accueil et accompagnement du public
- Boutique
- Mise en place d'« Arcachon pour nous », un programme de sorties et de visites à destination des Arcachonnais. Grand succès.
- Poursuite du dispositif de micro-learning pour les socio professionnels : « Bienvenue ici » touchant 150 salariés dans le cadre de la cession annuelle
- Accueil presse
- Promotion de la destination
- Développement des ressources du bunker
- Gestion et formation des guides
- Création d'un roadbook à destination des touristes
- Embauche d'un renfort de 6 mois au service réceptif pour faire face aux demandes de devis

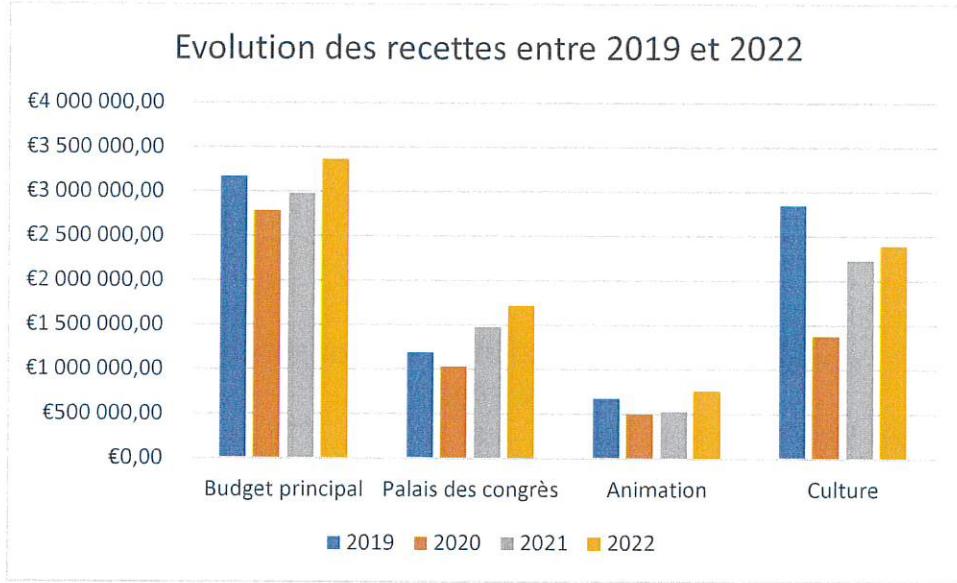
EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2020	2021	2022 *
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Arcachon expansion	3 035 220 €	2 332 716 €	2 815 767 €	2 942 555 €
Activités commerciales	1 339 612 €	771 770 €	1 114 026 €	1 787 744 €
Animations	642 988 €	432 597 €	448 458 €	943 386 €
Culture	2 833 142 €	1 257 842 €	1 930 307 €	2 752 970 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Arcachon expansion	3 167 939 €	2 786 996 €	2 977 336 €	3 964 842 €
Activités commerciales	1 187 569 €	1 035 411 €	1 476 712 €	1 799 140 €
Animations	675 099 €	504 746 €	531 363 €	761 613 €
Culture	2 848 894 €	1 379 397 €	2 233 092 €	2 396 781 €

*Montants prévisionnels en attente de clôture des comptes



Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une évolution très contenue depuis 2019.

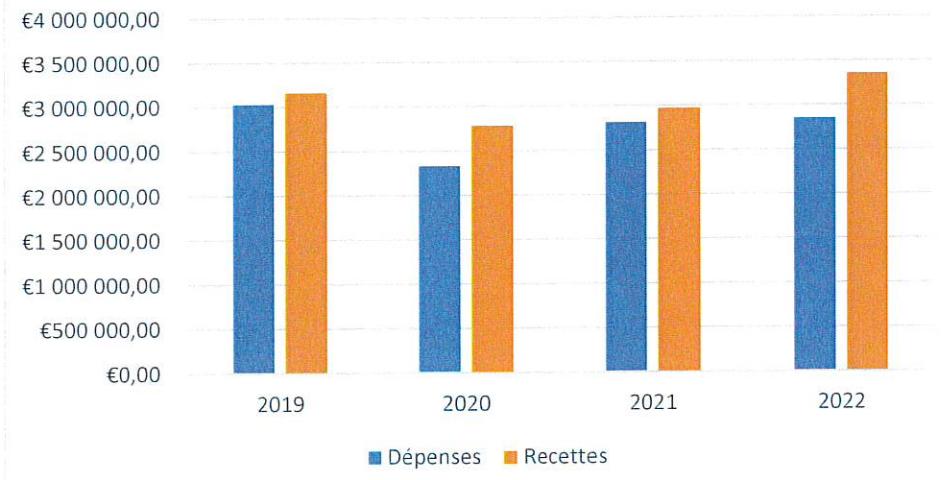


Le budget principal

Une évolution sensible des dépenses due à la reprise d'activité qui a entraîné un ajustement des virements aux budgets de l'animation et de la culture.

Des recettes stables et constantes dont la variable d'ajustement repose sur les recettes de la taxe de séjour, les recettes boutique et billetterie de l'office de tourisme et la réalisation des braderies par l'OCA.

Evolution du budget Principal entre 2019 et 2022



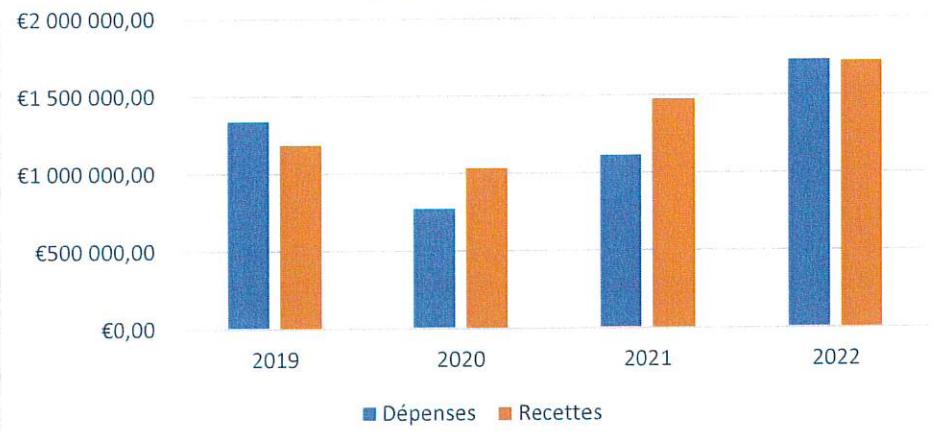
Le palais des congrès

Des objectifs de recettes dépassés en 2022 grâce à l'effet de reprise ainsi qu'à la nouvelle organisation mise en place.

Une maîtrise des charges de fonctionnement.

On souligne l'impact sur le budget 2022 des charges de remboursement liées aux reports de manifestation ou annulations cause covid.

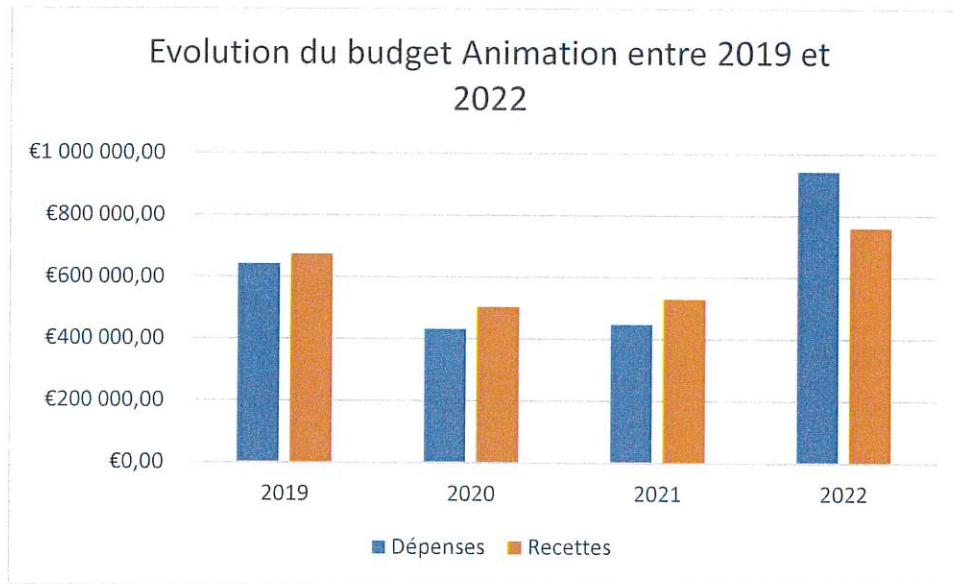
Evolution du budget Palais des congrès entre 2019 et 2022



L'animation

Une évolution des dépenses de l'animation en 2022 qui s'explique par la reprise d'une programmation habituelle à laquelle s'ajoute la réalisation de nouveaux évènements :

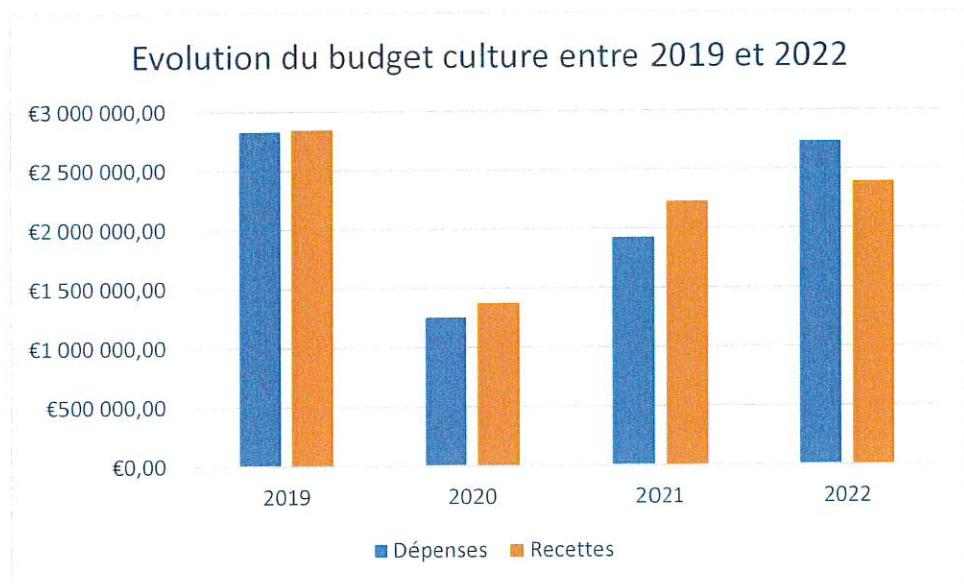
- Les Etincelles
- Diner in the sky
- Plage aux entrepreneurs



LA CULTURE

Les dépenses de fonctionnement sont stables.

Les recettes sont quant à elles, en recul par rapport à 2019 en particulier à cause de la baisse des abonnements.



EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2019	2020	2021	2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Arcachon expansion	152 264€	226 846 €	44 511 €	21 414 €
Activités commerciales	66 031€	42 616 €	51 291 €	126 889 €
Animations	1 053€	504 €	5 336 €	4 988 €
Culture	34 136€	14 564 €	26 666 €	36 879 €
TOTAL	253 484€	284 530 €	127 805 €	190 170 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Arcachon expansion	25 203€	55 037€	82 258 €	236 396 €
Activités commerciales	34 401€	67 309 €	66 051 €	126 326 €
Animations	0 €	1 767 €	1 217 €	5 199 €
Culture	3 083€	26 720 €	36 856 €	21 135 €
TOTAL	62 687€	150 833 €	186 382 €	389 056 €

* Montants prévisionnels en attente de clôture des comptes

Principaux investissements 2022 :

Budget principal :

Office de tourisme : Road book

Direction générale : Achat logiciel QVT wittifyt, achat de logiciel de gestion dématérialisée des registres de sécurité Palais des congrès et Théâtre Olympia

Palais des congrès :

Achat de matériel technique (console numérique, micros, ...)

Achat de mobilier

Matériel informatique et téléphonie

Câblage internet du bâtiment

Changement bornes wifi

Animation :

Petit équipement

Culture :

Achat de matériel technique (son et lumière)

Douchettes pour billetterie

Ecrans d'accueil

LES CHARGES DE PERSONNEL

L'ensemble du personnel d'Arcachon Expansion est soumis à la convention collective des organismes de tourisme n°3571

EVOLUTION DES EFFECTIFS

	2019	2020	2021	2022
Contrats à durée déterminée (CDD)	42	37	25	12
Contrats à durée indéterminée (CDI)	32	32	32	36
Hommes	25	20	15	9
Femmes	49	49	44	39
Equivalents temps plein	35,7	35,19	34,51	37,10

Répartition des charges de personnel en 2022



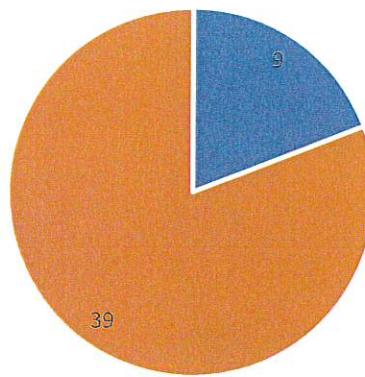
En 2022, nous n'avons plus recourt à des CDD pour le personnel saisonnier de l'Office de tourisme. Celui-ci est financé intégralement par la COBAS. La quasi-totalité des personnels permanents de l'Office de tourisme sauf une personne sont sous notre convention collective.

Les prestataires extérieurs d'Arcachon en forme et guides ne sont plus sous contrat convention collective de l'office de tourisme mais en auto-entrepreneurs.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICES 2022

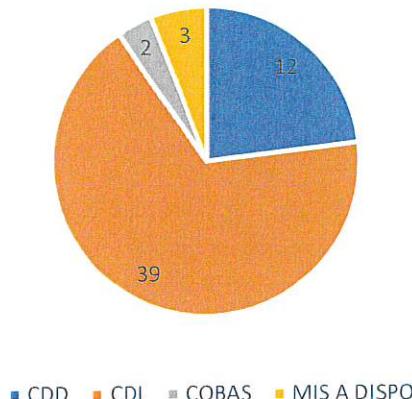
Service	CDD	CDI	Hommes	Femmes	Effectif Total
Direction Générale	2	7	1	8	9
Office de tourisme	1	5	0	6	6
Animations	5	3	0	8	8
Communication	0	2	0	2	2
Palais des congrès	2	10	2	10	12
Culture	2	8	6	4	10
OCA	0	1	0	1	1
TOTAL	12	36	9	39	48

Répartition hommes/Femmes 2022



■ Hommes ■ Femmes

Répartition contrats 2022
 (hors personnel saisonnier dont personnel mis à disposition)



Pour 2023

Contrat à durée déterminée (Directrice Générale)	1
Cadres	6
Personnel de droit privé à temps plein (35h)	27
Personnel de droit privé à temps partiel	2
Personnel mis à disposition par la collectivité ou COBAS	4

Un salarié bénéficie d'un véhicule de fonction.

Un salarié bénéficie d'un véhicule de service.

Les projections en termes d'évolution des dépenses de personnel sur lesquelles sont construites les orientations budgétaires pour les années à venir, sont fondées en tenant compte des évolutions des points d'indice imposées par notre Convention collective soit 5% d'augmentation.

EVOLUTION DU BUDGET PERSONNEL ENTRE 2019 ET 2022**EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL ENTRE 2019
ET 2022**

	DETAIL	2019	2020	2021	2022
BUDGET PRINCIPAL (OT, OCA, COMM, DG)		786 661 €	763 130 €	790 258 €	832 915 €
PALAIS DES CONGRES		486 895 €	358 366 €	348 849 €	517 878 €
ANIMATIONS	Personnel ARCACHON EXPANSION	215 822 €	215 604 €	233 725 €	220 381 €
	Guso/intérimaires	16 510 €	17 000 €	15 350 €	17 397 €
CULTURE	Personnel ARCACHON EXPANSION	366 588 €	374 208 €	387 951 €	458 493 €
	Personnel mis à disposition	95 929 €	120 000 €	155 822 €	143 222 €
	Guso	151 046 €	24 853 €	74 301 €	191 387 €

Budget principal :

Ces augmentations sont dues à la revalorisation de l'indice (convention collective), à la réévaluation de certains salaires et à l'intégration d'un personnel COBAS au sein de l'office de tourisme.

Budget Palais des congrès :

Cette augmentation s'explique par :

- Le remplacement de certains salariés en arrêt maladie. Elle est compensée en recettes par les indemnités journalières de la CPAM et la prévoyance : soit 66 900 €.
- Par le recrutement en CDI d'un Chargé d'opérations évènementielles à compter du mois de juillet 2022,
- La présence sur une année complète de la chargée de développement.
- La nouvelle organisation a nécessité une modification de l'organigramme avec un réajustement salarial des responsables.

Budget animation :

La baisse des dépenses RH s'explique par la sortie des effectifs au 1 er juillet 2022 d'un salarié en arrêt maladie.

Les professeurs d'Arcachon en Forme, salariés d'Arcachon Expansion jusqu'en 2021, sont engagés dans le cadre de leur activité de prestataires de service en tant qu'auto-entrepreneurs et ne font donc plus partie des charges de personnel.

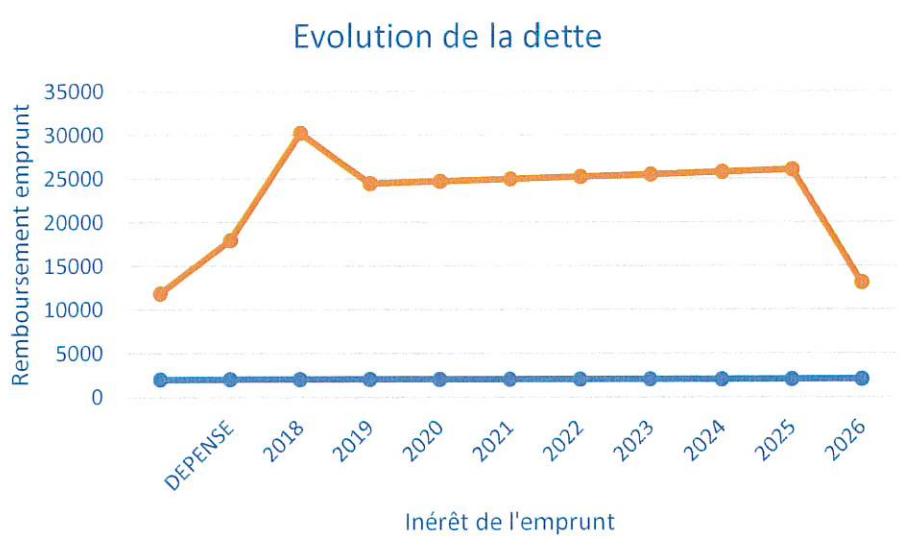
Recrutement d'un stagiaire : 6 mois

Budget culture :

L'augmentation des charges de personnel s'explique par l'absence d'un salarié pour maladie (dont le salaire est compensé en recettes par les remboursements des indemnités journalières et prévoyance soit 68 000 €) et l'augmentation des contrats de type GUSO pour palier à cette absence.

EVOLUTION DE LA DETTE

Seul le Palais des congrès a contracté un prêt en 2018 pour la réhabilitation de l'auditorium. Ce prêt est d'une durée de 10 ans et sera remboursé en totalité en 2028.



Encours de dette au 01/01/2023 : 140 695 €

SITUATION FINANCIERE

AUTOFINANCEMENT BRUT : Différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement équivalent à l'épargne brute dégagée.

	2019	2020	2021	2022
BUDGET PRINCIPAL	132 718 €	454 280 €	161 069 €	507 628 €
ACTIVITE COMMERCIALE	-152 042 €	263 641 €	362 686 €	-5 276 €
ANIMATION	32 110 €	72 149 €	82 908 €	- 180 482 €
CULTURE	15 752 €	121 555 €	302 785 €	- 340 915 €

AUTOFINANCEMENT NET : Différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement après remboursement de l'emprunt en capital équivalent à l'épargne nette dégagée.

	2019	2020	2021	2022
BUDGET PRINCIPAL	132 718 €	454 280 €	161 9 €	507 628 €
ACTIVITE COMMERCIALE	-152 042 €	263 641 €	338 209 €	-5 276 €
ANIMATION	32 110 €	72 149 €	85 991 €	- 180 482 €
CULTURE	15 752 €	121 555 €	191 246 €	- 340 915 €

LES BUDGETS 2023

L'actualité économique et la crise énergétique nous imposent d'établir le budget 2023 avec un supplément de charge à hauteur de 282 000 euros. Ce supplément inclut l'évolution majeure des tarifs de l'énergie (x2) ainsi que l'augmentation des points d'indice de notre convention collective sans compter la modification de la grille des métiers en cours de discussion à l'heure de l'écriture de ce document. Pour le reste des dépenses de fonctionnement, une augmentation de 3 à 5 % a été provisionnée.

Le budget a été construit en maintenant notre dynamique et la programmation offerte aux Arcachonnais et visiteurs, malgré ce contexte tendu se rajoutant deux années de crise sanitaire.

Une vigilance en continu sera portée sur l'activité congrès qui compte tenu du contexte économique reste fragile malgré les résultats positifs de 2022.

Les résultats positifs des deux dernières années d'activité réduite nous permettent tout de même de faire plus facilement face à ces défis. Un équilibre financier permanent reste notre objectif tout en ne cessant pas de nous développer. Les engagements 2023 ne devront donc pas mettre en péril les finances des années futures. Ils sont donc présentés en tenant compte d'une projection sur plusieurs années.

L'augmentation des tarifs de la taxe de séjour votés en Conseil Municipal le 22 juin 2022 nous permettent d'envisager une ressource complémentaire à hauteur de 142 800 euros dès 2023.

NOS OBJECTIFS POUR 2023

✓ Le Palais des congrès

Les axes stratégiques prioritaires resteront :

- Sécuriser la relation client et réenchanter le parcours client par une approche de destination renforcée, des relations prestataires sécurisées et animées, des offres différenciantes renouvelées
- Développer et qualifier les ventes par des plans d'actions commerciales enrichis, une prospection directe renforcée sur les segments de marché clés, des objectifs de marge et de résultat d'exploitation : 630 K euros en location d'espaces, 600 k euros en prestations de services générées, 80 k euros de commission.
- Manager les activités par la qualité en instaurant l'évaluation et l'amélioration continue et en posant les bases d'une approche durable et responsable. Des premières étapes sur les labellisations RSE et durables seront engagées.
- Réinstaller le palais des congrès dans son environnement local et national en reprenant sa place de locomotive du tourisme d'affaire sur le Bassin d'Arcachon, en

repensant la communication et en nouant des partenariats opérationnels avec le SIBA et BA2E.

Les fruits de la restructuration entamée dès 2019, l'optimisation des charges, le développement des marges et les retours sur investissement de nos politiques commerciales ainsi que la mise en place d'un management opérationnel externalisé des équipes nous laissent entrevoir l'avenir plus solidement. Seul le contexte économique pourrait freiner la dynamique en cours. Une augmentation des tarifs à 3 ans sera votée afin de palier à l'impact de l'inflation.

Nos axes commerciaux préalablement définis restent les mêmes :

Un positionnement commercial français affirmé, pas de positionnement à l'international mais :

- Partir à la conquête de parts de marché sur les congrès nationaux avec ou sans exposition, de moins de 400 personnes. Ceci permettrait d'accroître la part de CA associé par la vente de prestations de services et donc d'améliorer l'impact du tourisme d'affaire sur l'économie locale. **Objectif : 35% du volume d'affaires**
- Développer les séminaires, conventions et workshops régionaux, mettre notre offre en réseau avec celle de Bordeaux. **Objectif : 35% du volume d'affaires** également. Créer des évènements grand public ou salons à l'échelle locale. **Objectif : 5% du volume d'affaires.**
- Accepter les domaines d'activités secondaires sans démarchage spécifique : colloques, AG, Syndic, réunions locales, ... **Objectif : 25% du volume d'affaires**

Optimiser ce positionnement mixte congrès et corporate à travers :

- Une gestion calendaire plus efficiente et une meilleure performance des taux d'occupation
- L'augmentation de la commercialisation des « prestations de services associées » par une meilleure capacité à commercialiser des prestations complémentaires et l'augmentation du panier moyen

Accroître la performance commerciale de la structure par :

- Le développement des évènements supérieurs à 100 pax, générateurs d'un plus grand volume de chiffre d'affaires
- La stabilisation autour des 50% de la part d'évènements récurrents tout en augmentant le chiffre d'affaires généré
- Un objectif d'apport direct lié à la prospection par le service développement à hauteur de 350 000 euros

Nos choix d'investissements 2023:

- Amélioration des équipements techniques du palais des congrès :
- L'acquisition de matériel et de mobilier permettant de qualifier les espaces et de développer des packages identifiés.
- Mobilier et objets de décoration permettant une mise en valeur et une personnalisation des espaces

✓ Arcachon Culture : retour des abonnés avec 1020 vs 825 (2022)

Considérant le programme d'actions mis en place par Arcachon Culture, conforme au cahier des missions et des charges de l'appellation **Scène Conventionnée d'Intérêt National « Art en Territoire- danse »**, l'Olympia s'est vu attribuer le label nous engageant sur un projet à 3 ans répondant aux exigences de la Ville, du Département, de la Région et du Ministère de la culture. Cette feuille de route « Scène conventionnée » contribuera au rayonnement de la ville par les actions suivantes :

- Programmation Danse hors les murs
- Médiation culturelle/ éducation artistique et culturelle
- Partenariat avec d'autres communes et les autres structures de diffusion du spectacle vivant
- Coopération territoriale réunissant les acteurs du territoire afin d'enrichir la programmation artistique
- Accueil de résidences d'artistes et coproduction
- Développement des publics et en particulier des jeunes ou des personnes en difficulté économique

La saison culturelle du théâtre, La plage aux écrivains, Cadences et le Grand débat restent les évènements majeurs de l'année.

Cependant, les contraintes financières nous contraignent à faire des arbitrages tout en maintenant une politique culturelle de qualité. Les expositions et Microfolies seront les premiers postes en baisse. La programmation de la saison culturelle sera faite de plus de coréalisation qu'habituellement afin de partager les risques financiers. Des économies générales de fonctionnement sont engagées.

L'arrivée d'une nouvelle salle à Gujan Mestras s'ajoutant à celle de La teste, nous oblige à être plus prudents sur les projections de jauge et de remplissage. Nous devons surtout prendre en compte la perte financière de location du théâtre par les écoles de danse des 2 villes voisines qui préfèreront dorénavant rester chez elles.

L'inflation impactera également le nombre de spectacles réservés par nos clients. Nous diminuons donc la projection de jauge à 500 personnes en moyenne.

Le partenariat avec le Fond de Dotation d'Arcachon sera poursuivi pour développer Cadences et la saison culturelle.

Nos choix d'investissement 2023 :

- Equipement technique son et lumière
- Mobilier pour aménagement de l'espace Arlequin

✓ **Animation**

Le contexte économique et géopolitique donne encore plus d'obligations à la politique d'animation. En effet, en temps que service public, il est impératif que le programme mis en place apporte de la distraction et de la joie aux Arcachonnais et visiteurs.

Le buffet d'huitres, Idée de jardin, la fête de la musique, les fêtes de la mer, les journées du patrimoine, Halloween et Noël restent au calendrier sans oublier l'accompagnement du service animation à la programmation et l'organisation des événements associatifs ou sportifs privés.

De nouveaux évènements et des rendez-vous surprises seront proposés afin que la programmation reste innovante et attire un public nouveau.

Des subventions pour les évènements associatifs ou extérieurs sont maintenues.

✓ **Office de tourisme :**

- Pour un tourisme partagé : Le dispositif au profit des habitants « Arcachon pour Nous » poursuivra son développement en proposant aux Arcachonnais un programme d'environ 2 activités/mois (visiter et faire) pour mieux découvrir de façon originale notre Ville. L'habitant est acteur du tourisme local et l'Office de Tourisme un outil clairement à sa disposition.
- Pour un Tourisme choisi :
 - Développement du road book (carnet de voyage en ligne) et commercialisation auprès des socio-professionnels
 - Régiondo : Vente en ligne de prestations touristiques afin de développer la commercialisation entre professionnels locaux ainsi qu'entre offices de tourisme départementaux
 - Amélioration de la qualité de l'offre grâce à la gestion de l'outil Fairquest
 - Actions marketing partagées avec le SIBA
 - Réceptif : Développement de l'offre groupe par la recherche de nouveaux produits et l'augmentation des marges afin de faire face aux coûts d'achats de prestations en hausse

- Accueils presse et éductours

✓ Office de commerce et d'artisanat (OCA)

Après 3 années d'existence, l'OCA entre dans une feuille de route mieux ciblée et bien déterminée :

- Maintenir le lien avec les commerçants par la mise en place de café des commerçants, le maintien du porte à porte pour un contact plus personnalisé, la diffusion d'informations via le « telmail » commerçants ou les newsletters pour une actualité Ville plus partagée
- Renforcer l'accompagnement par :
 - L'aide à la mise en place de la nouvelle charte des commerçants
 - Le suivi des travaux et impact sur les terrasses du boulevard de la plage et du front de mer
 - La mise en valeur des espaces piétonnisés et leur animation
 - Des formations adaptées aux demandes
- Valoriser les dispositifs existants ;
 - Lien avec les associations de commerçants
 - Arcachon shopping plaisir
 - Les 2 braderies et 2 déballages
 - La valorisation du service de conciergerie dans les commerces
- Développer l'image commerciale d'Arcachon par :
 - La mise à jour de la base de données des locaux commerciaux
 - L'identification des porteurs de projets potentiels pour protéger la diversité commerciale et le positionnement de la ville ; la création d'un plan de communication vers les investisseurs

✓ Le MAAT

Depuis trois ans, les activités culturelles, environnementales et numériques se sont démultipliées pour satisfaire un public élargi malgré les différents contextes. Le MaaT a réellement servi de lieu de vie et de rencontres pour tous. 2022 a vu une exploitation sur une année normale ainsi que le retour des associations dans le bâtiment. 250 000 visiteurs ou adhérents des associations ont été accueillis.

Gros succès de la médiathèque avec 7500 personnes inscrites et environ 85 000 personnes accueillies par an.

La conciergerie démultiplie également ses services en devenant très vite un acteur incontournable. 1200 personnes y sont inscrites.

Les animations trouvent leur rythme de croisière pour satisfaire petits et grands.

Le succès nouveau de l'espace gaming en fait maintenant un lieu reconnu des jeunes : 1700 inscrits, des ordinateurs et tablettes à disposition, des ateliers numériques organisés, des simulateurs de conduites à disposition, des soirées gaming le vendredi soir, des tournois majeurs.

Le fonctionnement du MAAT va maintenant se déployer sur les différentes M' quartiers qui offriront à leur taille, des prestations identiques. 2023 sera donc une année de mise en route des services du MAAT développés à l'échelle des 5 autres ex maisons de quartier.